

## Compétitivité de la filière des produits de santé :

## Quelles nouvelles politiques pour rattraper le retard de la France ?

- ▮ Quelle nouvelle politique de financement des produits de santé pour retrouver notre souveraineté ?
- ▮ Comment adapter l'évaluation des produits de santé pour faciliter l'accès aux innovations ?





**9h** Accueil par **Didier Véron**, Président du G5 Santé

Ouverture par **Roland Lescure**, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie

**9h15 ▶ 9h45** | **ÉTUDE BDO ADVISORY – Impacts de la régulation sur la filière des industries de santé**

Présentée par : **Jacques Marquay**, Directeur BDO Advisory

**9h45 ▶ 10h45** | **TABLE RONDE : Quelle nouvelle politique de financement des produits de santé pour retrouver notre souveraineté ?**

Animée par : **Audrey Daveloy**, Présidente de Sanofi France  
**Olivier Laureau**, Président du Groupe Servier et de la Fondation internationale de Recherche Servier

Avec la participation de :

- **Philippe Bouyoux**, Président du CEPS
- **Thomas Courbe**, Directeur Général des Entreprises
- **Pr Gérard Lina**, Vice-Président de la Société Française de Microbiologie
- **Franck von Lenep**, Directeur de la Sécurité sociale

10h45 ▶ 11h15 Pause

**11h15 ▶ 11h45** | **GRAND TÉMOIN : Lionel Collet, Président de la Haute Autorité de santé**

**11h45 ▶ 12h45** | **TABLE RONDE : Comment adapter l'évaluation des produits de santé pour faciliter l'accès aux innovations ?**

Animée par : **Éric Ducournau**, Directeur Général des Laboratoires Pierre Fabre  
**David Hale**, Directeur Général de Guerbet

Avec la participation de :

- **Lise Alter**, Directrice Générale de l'Agence de l'Innovation en Santé
- **Jean-Carles Grelier**, Député de la 5<sup>e</sup> circonscription de la Sarthe
- **Floriane Pelon**, Directrice de l'évaluation et de l'accès à l'innovation à la HAS
- **Anne-Pierre Pickaert**, Patient(e) expert(e) dans l'accès aux soins

**12h45** Conclusion par **Aurélien Rousseau**,  
Ministre de la Santé et de la Prévention

## ÉDITO

Le 13 juin dernier, le président de la République a précisé sa vision et défini les objectifs et les priorités concernant les produits de santé : réindustrialiser, regagner en souveraineté et décarboner d'une part, car c'est l'un des secteurs pour lequel la perte de souveraineté est la plus intolérable, et, de l'autre, conserver un accès pour tous aux médicaments matures, mais aussi aux médicaments les plus récents, parfois même en cours de développement.

Le G5 Santé partage bien entendu ces constats, auxquels il a beaucoup contribué, et s'est félicité de cette feuille de route ambitieuse, tracée dans un environnement qui s'est complexifié depuis le CSIS de juin 2021, avec notamment le retour d'une inflation significative et une crise internationale qui perdure et perturbe les circuits d'approvisionnements.

Concilier les enjeux de politique industrielle, d'accès aux soins et de maîtrise des comptes sociaux est d'autant plus complexe que la vague d'innovations en cours décuple les problématiques d'accès aux produits de santé. Il n'est plus tenable d'en rester aux outils et organisations du passé. Comme le président l'a souligné, il n'est plus possible de se contenter de faire du médicament la variable d'ajustement de nos budgets de santé.

Une nouvelle politique publique est à construire.

Il faut donc imaginer une nouvelle politique de financement des produits de santé pour rattraper nos retards et retrouver notre souveraineté.

Il faut aussi adapter l'évaluation des produits de santé pour faciliter l'accès aux innovations.

Pour aider les pouvoirs publics à embrasser la complexité d'un secteur en pleine transformation, le dialogue entre tous les acteurs publics et privés de la santé est plus que jamais indispensable. C'est l'objectif des débats des deux tables rondes de la matinée.

Le G5 Santé est heureux qu'Aurélien Rousseau, ministre de la Santé et de la Prévention, ainsi que Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique nous fassent l'honneur de participer à ces 12<sup>es</sup> Rencontres.

Le G5 Santé remercie vivement les ministres ainsi que le Président de la Haute Autorité de Santé de leur présence, les intervenants des deux tables rondes et l'assistance nombreuse de cette matinée pour leur intérêt pour ces questions et leurs contributions aux débats.

Excellentes 12<sup>es</sup> Rencontres à tous!



[g5-sante.fr](http://g5-sante.fr)

Didier Véron  
Président du G5 Santé



## Roland Lescure

*Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie*

Roland Lescure est diplômé de l'École Polytechnique ainsi que de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Il est également titulaire d'une maîtrise en économie de la London School of Economics and Political Science. Il débute sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances, puis travaille à l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

En 2005, il est nommé Directeur Général délégué de Natixis Asset Management. En 2006, il rejoint Groupama Asset Management à titre de Directeur Général adjoint et Directeur des gestions. Roland Lescure se joint à la Caisse de dépôt et placement du Québec en 2009, où il assure le rôle de premier Vice-Président et de chef des placements. C'est en 2017 qu'il se lance en politique sous la bannière du parti La République En Marche. Il est élu député des Français d'Amérique du Nord, et est élu Président de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Il est nommé Rapporteur général du projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises (Pacte) : loi promulguée en mai 2019.

Le 4 juillet 2022, il est nommé Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie dans le gouvernement Élisabeth Borne. Roland Lescure est confirmé dans ses mêmes responsabilités dans le second gouvernement Élisabeth Borne depuis le 20 juillet 2023.



## Aurélien Rousseau

*Ministre de la Santé et de la Prévention*

Aurélien Rousseau a débuté son parcours académique avec un master en histoire médiévale, avant d'obtenir un CAPES en histoire et géographie en 1999. Il a également étudié à l'Institut des hautes études d'aménagement et de développement des territoires et est un ancien élève de l'École Nationale d'Administration (ENA).

Dans les premières étapes de sa carrière, il a été professeur d'histoire puis, à l'issue de sa scolarité à l'ENA, a été membre du Conseil d'État. Son expérience dans le service public inclut des rôles tels que Directeur adjoint du cabinet auprès du maire de Paris de 2012 à 2014, et Secrétaire général adjoint de la ville de Paris de 2014 à 2015.

En octobre 2015, il rejoint le cabinet du Premier ministre Manuel Valls en tant que directeur de cabinet adjoint et conseiller social, puis de Bernard Cazeneuve à la tête du gouvernement de décembre 2016 à mai 2017.

Il a également été Président Directeur Général de la Monnaie de Paris de 2017 à 2018. De 2018 à 2021, il a dirigé l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, avant de prendre un rôle académique en tant que professeur associé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales en 2021. En 2020, il est élu conseiller municipal de Saint-Hilaire-de-Brethmas.

En mai 2022, il devient Directeur de Cabinet de la Première ministre Élisabeth Borne. Le 20 juillet 2023, il est nommé Ministre de la Santé et de la Prévention.



Didier **Véron**

*Président du G5 Santé*



**Choisir la France,  
soigner le monde.**

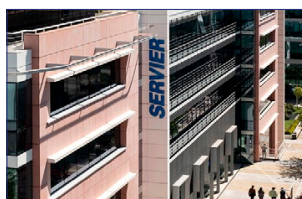
Président du G5 Santé, Didier Véron a rejoint le LFB en février 2019 en tant que Vice-Président Exécutif en charge des Affaires Corporate et est membre du Comité Exécutif. Il est en charge des affaires publiques, de l'accès au marché, de la communication externe et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Depuis janvier 2020, Didier Véron est Président du G5 Santé, cercle de réflexion regroupant les dirigeants des principales entreprises françaises de santé (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, Théa, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier). Il est également administrateur du Leem, association professionnelle regroupant les entreprises du médicament en France. Didier Véron a passé plus de 25 ans dans le secteur de la santé : tout d'abord en rejoignant la Direction Générale de l'Agence Française du Médicament (aujourd'hui ANSM), puis en intégrant la Direction Générale d'Ipsen en 1998, où il a notamment occupé la fonction de Vice-Président Sénior, Affaires Publiques et Communication Corporate.

Didier Véron est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'un DESS de Droit de la Santé de l'Université de Paris Sud. Il est Maître de Conférences à Sciences Po Paris.



©Noël Bouchut



---

## ÉTUDE BDO Advisory

# *Poids de la régulation de l'industrie de santé et contribution du G5 Santé à l'économie en 2022*

---

*Présentation par :*

**Jacques Marquay**  
Directeur BDO Advisory



Jacques Marquay, Directeur chez BDO Advisory (anciennement le BIPE), capitalise d'une décennie d'expertise au service d'acteurs variés dans le domaine de la protection sociale. Il dirige le Club Conjoncture pharmacie, regroupant une vingtaine de laboratoires, où, avec son équipe, il analyse le marché régulé du médicament et réalise des prévisions de la clause de sauvegarde. Jacques Marquay pilote également un Club dédié aux complémentaires santé, établissant des prévisions détaillées des dépenses de santé par poste et niveau de garantie.

En outre, il supervise les missions de contributions économiques et sociales, en particulier celles pour les industries de santé. Doté d'une formation en économie de la santé, Jacques Marquay est titulaire d'un doctorat en Microbiologie, ayant mené ses recherches sur l'amibiase à l'Institut Pasteur.

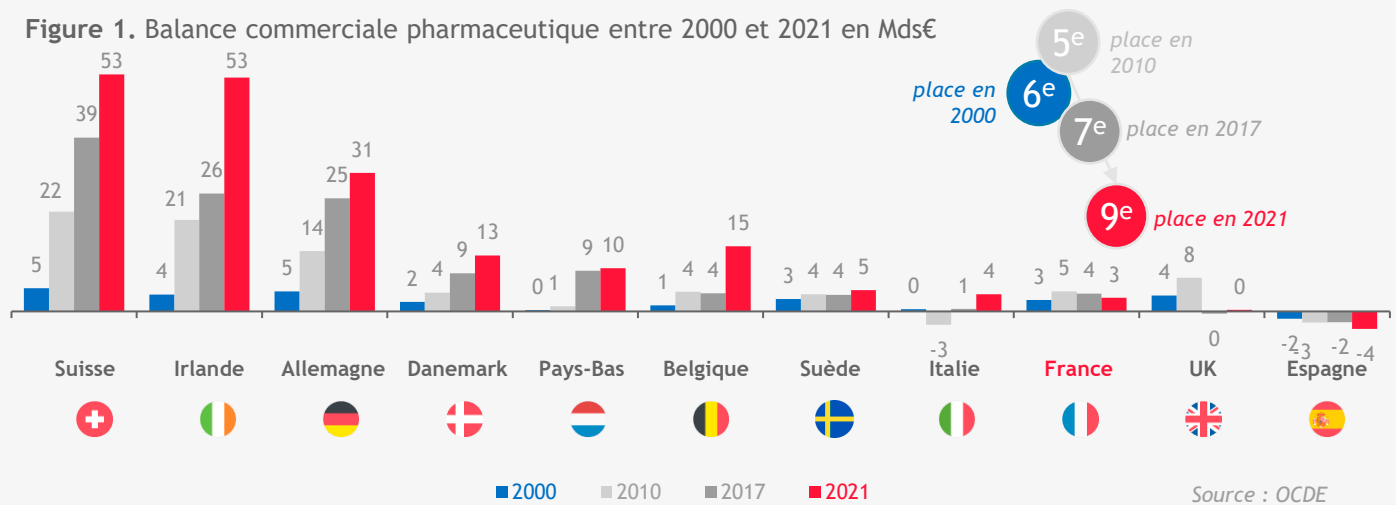
---

BDO Advisory (anciennement « Le Bipe ») avait estimé la contribution des entreprises du G5 Santé à l'économie française et à l'emploi sur la période 2010-2017. Celle-ci s'était révélée majeure, bien que contrainte par une régulation intense. Cette note vise à mettre à jour les analyses 5 ans plus tard, sur les données 2022, dans un contexte post-Covid et de forte inflation.

## 1. LE POIDS DE LA RÉGULATION S'EST ACCENTUÉ SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE, SE CUMULANT À UNE FORTE CONCURRENCE INTERNATIONALE

En 20 ans, l'industrie pharmaceutique française s'est fait distancer par certains de ses voisins en termes d'exportations (en passant de la 3<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> place par rapport à 10 autres pays du territoire européen, en valeur) et de balance commerciale (glissant de la 6<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> place, cf. Figure 1). L'écart s'est creusé avec les pays ayant su se montrer plus attractifs envers les entreprises pharmaceutiques (Suisse, Irlande, Allemagne, Belgique notamment) et s'étant davantage spécialisés en produits à forte valeur ajoutée (immunologie et biotechnologie par exemple). A marché intérieur relativement stable, cela signifie que la place de la France a également reculé dans la production pharmaceutique, malgré ses capacités d'innovation et ses exports en augmentation de 20% entre 2017 et 2021.

Figure 1. Balance commerciale pharmaceutique entre 2000 et 2021 en Mds€

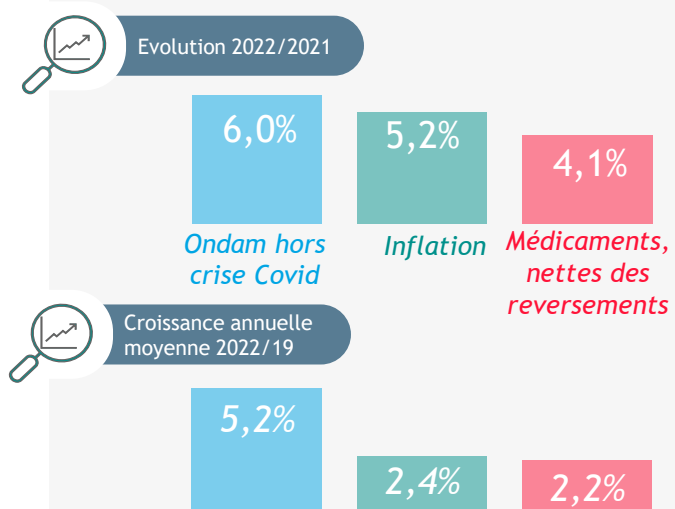


Entre 2010 et 2020, le marché du médicament régulé net de tous reversements a connu une croissance annuelle moyenne proche de zéro (Figure 3, histogrammes bleus), ce qui est inédit pour un secteur d'innovation.

Suite à cette période de stagnation, la croissance nette de tous reversements du marché est certes repartie à la hausse en 2022 (4,1%, Figure 2) et, en affichage, le niveau des engagements du CSIS (+2,4% sur 2022-2024 pour l'enveloppe des produits de santé) serait tenu. Cependant, le contexte économique lors de cette promesse était loin de celui d'aujourd'hui. L'inflation était de 1,5% au moment du CSIS de juin 2021, elle est depuis 2 ans à plus de 5%.

Par ailleurs, la croissance du poste médicaments après reversements en 2022 demeure inférieure à celle des principaux postes de l'Ondam (6,6% pour les établissements de santé, 7,0% pour les transports et 7,9% pour les indemnités journalières, à comparer à +4,1% pour le médicament, d'après la Commission des comptes de la sécurité sociale de mai 2023).

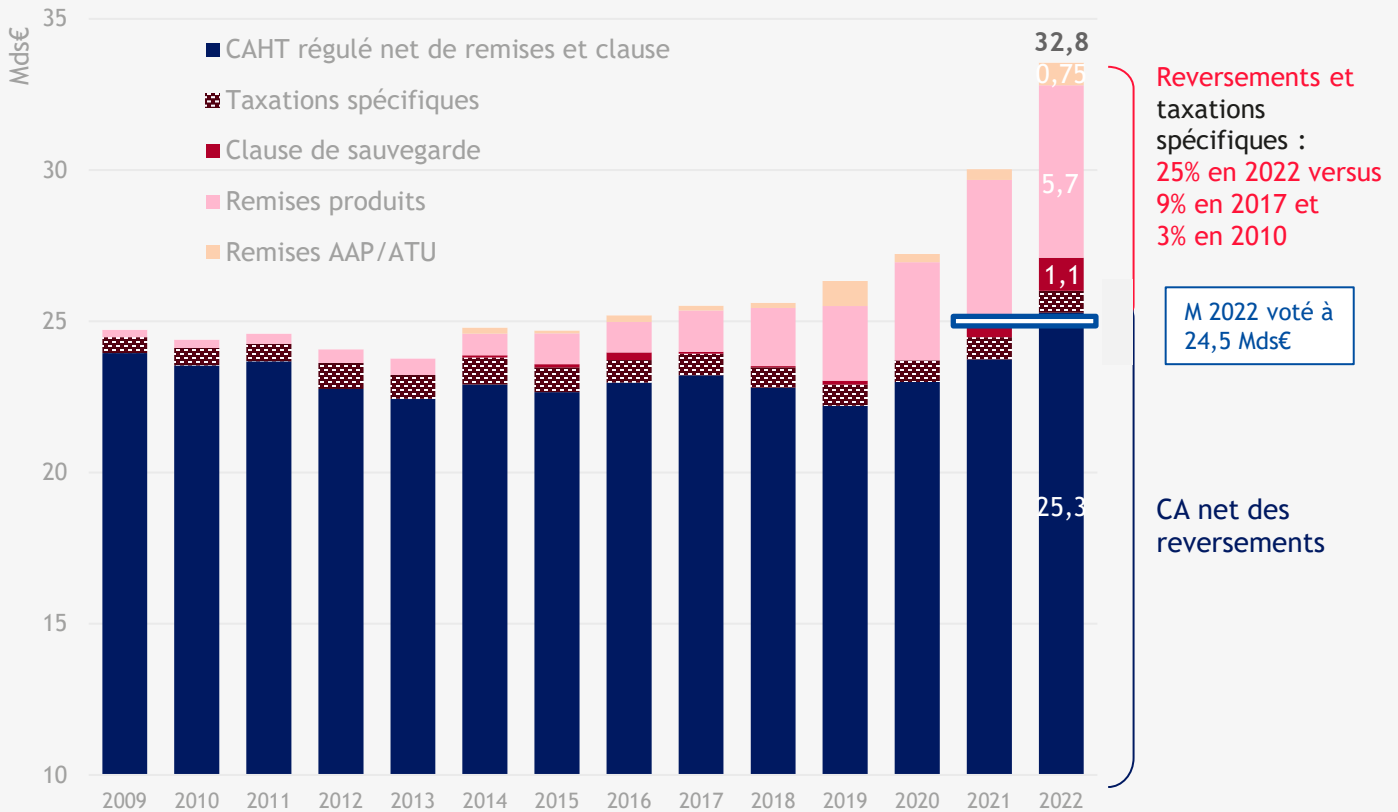
Figure 2. Evolution du marché des médicaments régulés net des reversements y compris clause en comparaison avec l'ONDAM et l'inflation



Sources : BDO-BIPE d'après Aocss, Commission des comptes de la sécurité sociale (CCSS), Comités d'alerte de la sécurité sociale, INSEE  
\* TCAM : Taux de croissance annuel moyen

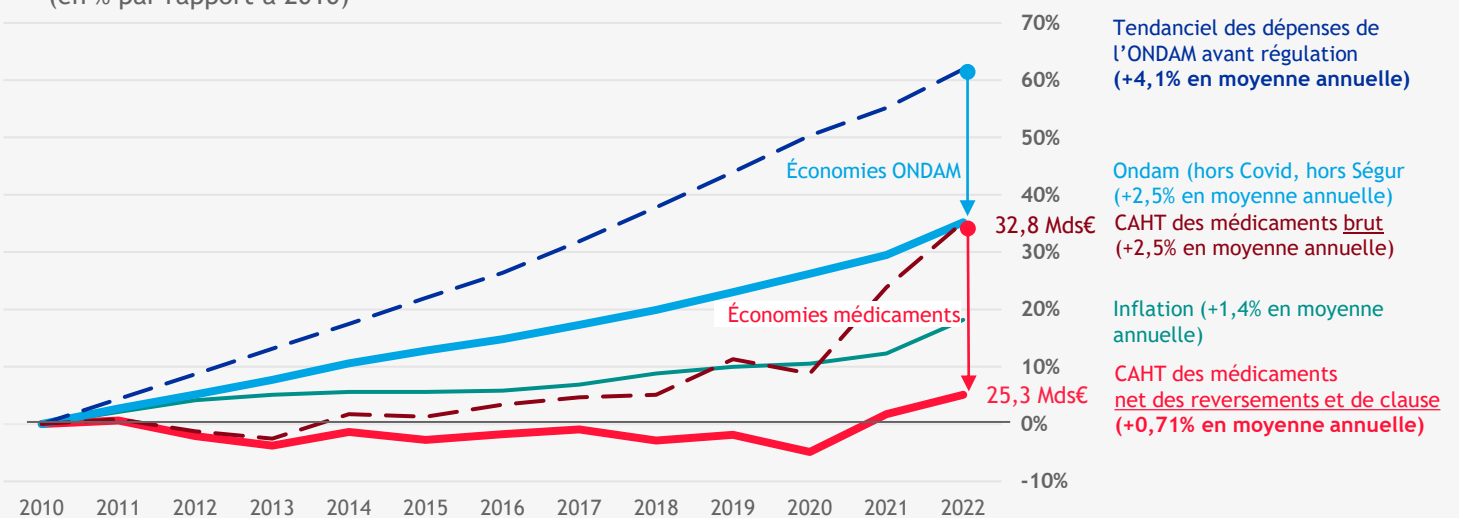
Cette croissance plus modérée des médicaments est essentiellement due à la forte régulation appliquée au marché. Des baisses de prix importantes ont pesé sur le marché régulé (-34% d'effet baisses de prix cumulé en ville entre 2010 et 2022), et les reversements (remises produits, accès précoces et clause de sauvegarde) et taxations spécifiques ont atteint 24% du marché brut en 2022, contre 9% en 2017 et 3% en 2010 (cf. Figure 3). Plus particulièrement, la clause de sauvegarde a atteint un nouveau record : chiffrée officiellement à 1,1 Md€ en 2022 (CCSS de mai 2023), elle représente plus de 4% du chiffre d'affaires pharmaceutique net des remises produits et accès précoce.

**Figure 3.** Evolution et décomposition du marché des médicaments régulés (remboursables, rétrocédables, AAP/ATU, hors GHS)



Source : CEPS, LEEM, estimations BDO-BIPE. La clause de sauvegarde contient les reversements au titre de la clause hépatite (W)

**Figure 4.** Evolution du marché des médicaments régulés en comparaison avec l'ONDAM et l'inflation (en % par rapport à 2010)



Sources : BDO Advisory (BIPE) d'après CEPS, GERS, Acoss, CCSS, Comités d'alerte de la sécurité sociale, INSEE



Une des explications de cette hausse vertigineuse de la clause de sauvegarde ces trois dernières années est la fixation d'un montant M (fixé sur des estimations de l'année en cours pour l'année suivante), et non plus d'un taux (comme cela était le cas avant 2020). Cette méthode de calcul ne permet plus le rebasage tenant compte de la réalité économique du marché du médicament.

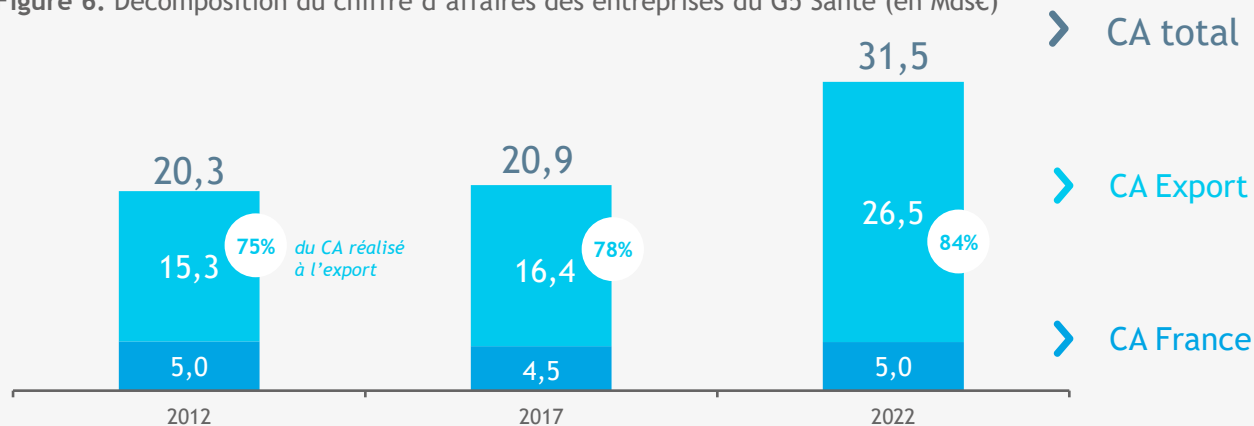
De surcroît, le Ségur de la Santé et la garantie de son financement ont quasiment annulé toutes les contraintes financières qui pouvaient peser sur le secteur public hospitalier en réponse aux difficultés révélées lors de la crise sanitaire. Dès lors, et malgré une velléité politique de réindustrialisation, le poste des médicaments constitue actuellement le premier poste d'économie dans l'ONDAM et sa croissance 2009-2022 est beaucoup moins dynamique que l'ONDAM et même que l'inflation (Figure 4) : en conséquence la part du médicament dans l'ONDAM (hors mesures Covid-19) est en baisse (15% en 2010 et 11% en 2022 en montant PFHT après reversements et remboursement par l'Assurance Maladie<sup>1</sup>).

La mise en œuvre d'une régulation plus cohérente avec les enjeux d'indépendance sanitaire s'impose à l'ordre du jour. La mission interministérielle sur la régulation et le financement des produits de santé, dont le rapport a été publié en août 2023, vise à faire évoluer notamment la clause de sauvegarde, un système devenu difficilement soutenable dont les effets négatifs deviennent imparables et mettent en péril la souveraineté de la production pharmaceutique ainsi que la capacité à innover d'un secteur clé et une fierté française.

## 2. LES ENTREPRISES DU G5, UN FLEURON DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE IMPACTÉ PAR LA RÉGULATION MAIS ESSENTIEL À LA SOUVERAINETÉ FRANÇAISE

Pour le G5 Santé, le bilan des dix dernières années n'en est pas moins sévère. Le chiffre d'affaires réalisé en France du G5 Santé témoigne de l'impact de cette régulation pesante car il se trouve au même niveau qu'en 2012 (5,0 Mds€). Aujourd'hui, si la performance du G5 Santé progresse dans sa globalité, c'est grâce à la croissance des exports qui génèrent plus de 5 fois le CA français (26,5 Mds€ en 2022), et en forte croissance depuis 10 ans (Figure 6). Ce fait se valorise particulièrement dans la balance commerciale française des médicaments et diagnostics, le G5 Santé générant 17,8 Mds€ des 5,3 Mds€ de ces deux secteurs. Autrement dit, sans le G5 Santé, cette balance commerciale serait négative à -12,5 Mds€ (Figure 7).

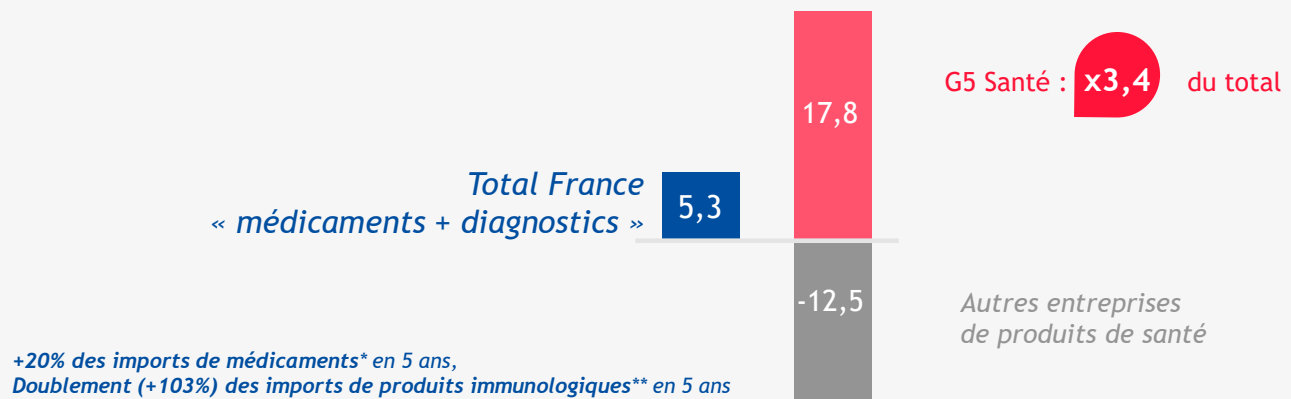
Figure 6. Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises du G5 Santé (en Mds€)



En 2022, les entreprises du G5 Santé ont toujours un poids économique important dans l'économie française : elles contribuent à près de 1% au PIB français (0,8%), ont des exportations dynamiques, sont innovantes, avec une forte présence territoriale (Figure 8). Elles assurent également la disponibilité de produits essentiels sur le territoire. Toutefois, les baisses de prix ainsi que la régulation impactent leur chiffre d'affaires France : en 2022, les reversements (hors taxations spécifiques) réalisés par les membres du G5 Santé sont égaux à 9% du CA France.

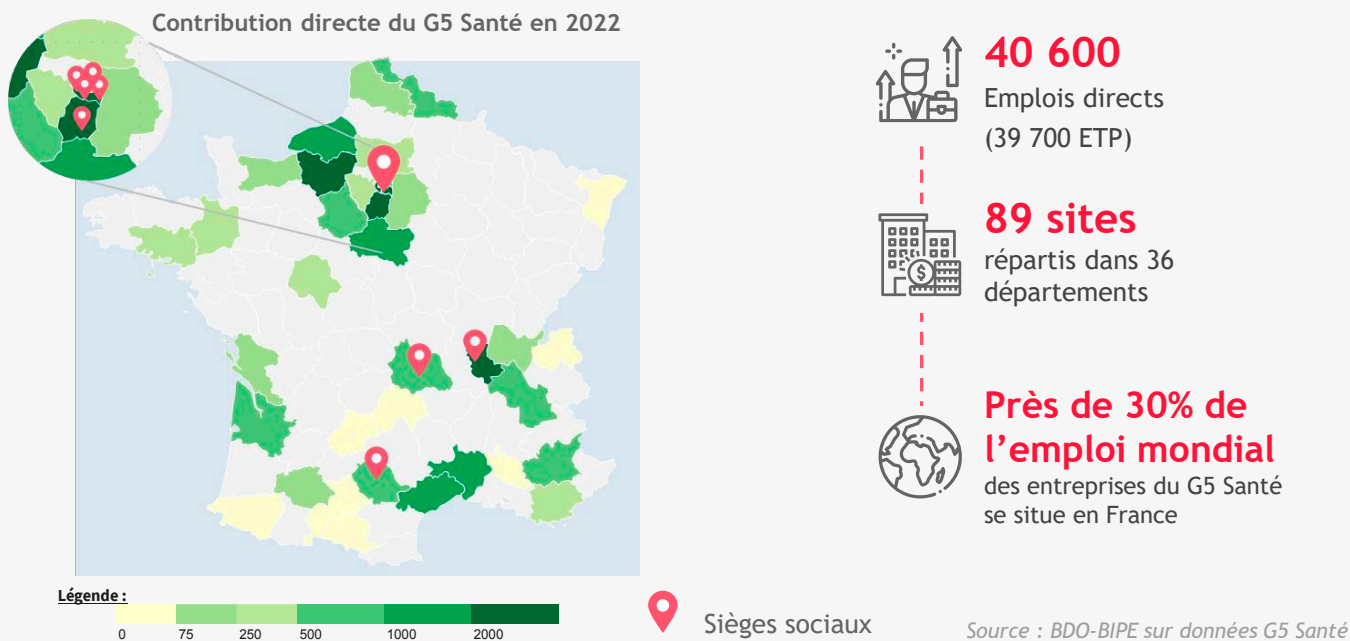
1) Assurance maladie obligatoire et complémentaire. Si nous retronchons la part remboursée par les complémentaires et tenons compte uniquement de celle remboursée par les régimes de base, la part des dépenses du poste médicament dans l'ONDAM hors crise baisse de 14,7 à 11,7% en 2010 et de 10,7 à 9,1% en 2022. (Source : Patrick Bertin au séminaire Ifis)

Figure 7. Contribution du G5 Santé à la balance commerciale française en 2022 en Mds€



Source : BDO-BIPE sur données G5 Santé et Douanes. 2022 : \* codes NC8 3003 et \*\*NC8 3004

Figure 8. Répartition de l'emploi des entreprises du G5 Santé en 2022

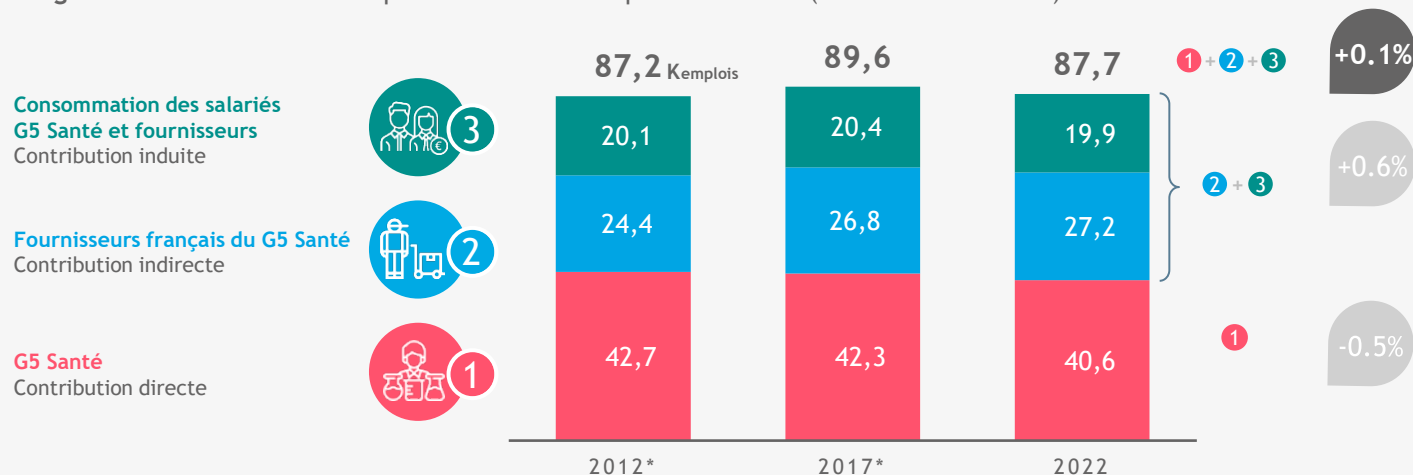


La stagnation du chiffre d'affaires français couplée à la cession, aux fusions, à l'automatisation et à la digitalisation de sites se répercutent également sur les emplois directs (40 600 emplois en 2022) : une baisse des effectifs de 2 000 emplois directs aux cours des dix dernières, notamment due aux nouveaux procédés de fabrication complexes des médicaments de très haute technologie reposant sur la biologie cellulaire et moléculaire.

Toutefois, le G5 Santé permet de contribuer positivement à l'emploi local avec une présence dans plus du tiers des départements français (Figure 8), à l'emploi de son écosystème avec au total près de 90 000 emplois générés grâce à ses fournisseurs directs et à la consommation des salariés (Figure 9), et même près de 120 000 emplois en considérant les effets de diffusion en cascade.

En faisant le lien entre deux réalités somme toute différentes, la contribution du G5 Santé aux recettes des comptes publics (estimée à 4,8 Mds€, CIR déduit) est supérieure à la dépense de l'Assurance maladie pour répondre à la demande de santé couverte par l'offre du G5 Santé (estimée à 4,2 Mds€ au maximum pour la part industrie du prix, inclus les intra GHS en prix JO donc avant remises commerciales). Ainsi, grâce à l'activité du G5 en France liée aux médicaments, au-delà du coût du médicament pour l'Assurance maladie, le G5 contribue positivement aux comptes publics.

Figure 9. Contribution à l'emploi du G5 Santé du premier cercle (effectifs en milliers)



La France demeure le territoire qui héberge le cœur de la production des entreprises du G5 Santé, ceci en dépit d'une forte régulation et de nombreux surcoûts impactant les chaînes de production : le secteur doit gérer une forte inflation des prix des intrants depuis juin 2020 (dont le verre, le carton et les métaux), et de nouvelles normes de qualité et sécurité<sup>2</sup> et de conditionnement (sérialisation) depuis 2018, tout en réduisant son impact environnemental. La production française (CA France + exports) représente néanmoins plus de la moitié du chiffre d'affaires mondial réalisé par le G5 Santé et plus de 40% des dépenses R&D alors que le CA France (consommé en France) représente moins de 10% du CA monde.

Face à ces contraintes, les entreprises du G5 Santé ont su maintenir un « modèle économique » d'entreprises responsables, porté par les exportations. De plus, elles sont conscientes de l'importance croissante des enjeux de décarbonation et du respect des normes environnementales et sociales, la filière du médicament s'étant fixé pour objectif de réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2030. Aujourd'hui, la soutenabilité de leur « modèle » et de leurs objectifs sont directement dépendants du maintien de la performance des exportations.

Dans un objectif de retour du déficit public annuel inférieur à 3% d'ici 2027, le dernier programme de stabilité (avril 2023) se positionne sur une part des dépenses publiques dans le PIB à un niveau de 54,1% (proche du niveau d'avant crise Covid), versus 58,1% en 2022. Pour réussir ce pari, un retour à un ONDAM proche de 2,5% serait envisagé (2,6% à horizon 2026 dans l'annexe du B de la LFSS 2023) versus 6,0% en 2022. Au regard de la forte dynamique de croissance des dépenses de santé constatées en 2021 et 2022 hors mesures exceptionnelles de crise, une très forte régulation de l'ONDAM contribuerait à atteindre cet objectif de déficit maîtrisé. Or, sans un changement de politique économique qui viendrait rééquilibrer la contrainte de la régulation sur l'ensemble des acteurs de notre système de santé, les exports des membres du G5 Santé pourraient *in fine* être réalisés depuis d'autres pays. En effet, bien que l'exportation de produits de santé à partir de la France permette de bénéficier d'un prix facial plus élevé et donc d'une plus grande plus-value dans des marchés externes dynamiques, la régulation économique ainsi que la fiscalité pesant sur les entreprises du G5 Santé continuent d'aggraver le risque de délocalisation. La contribution des membres du G5 Santé à l'économie et l'emploi tricolore ainsi que ses investissements en seraient forcément impactés et cela fragiliserait encore davantage la place de la France dans le panorama international du secteur pharmaceutique.

2| (ICH Q3D, risques nitrosamines, fiches de données de sécurité (FDS) du règlement Reach. normes BPF sur la stérilisation..)

## Quelle nouvelle politique de financement des produits de santé pour retrouver notre souveraineté ?

Animée par :

**Audrey Derveloy,**  
Présidente de Sanofi France

Depuis septembre 2022, Audrey Derveloy coordonne l'ensemble des activités de Sanofi en France et représente l'entreprise auprès de ses différentes parties prenantes. Elle dirige les travaux du Comité Stratégique de Sanofi France et le Country Council.



Médecin de formation, Audrey Derveloy a débuté sa carrière au sein des Hôpitaux publics de Paris. Elle a ensuite été chercheur au Centre de recherche Pasteur de l'Université de Hong Kong, puis experte scientifique chez Salusmed, toujours à Hong Kong. Audrey a ensuite rejoint Pfizer en France aux affaires médicales dans les domaines de l'endocrinologie, de la transplantation et de la rhumatologie puis Novartis en France, où elle a progressivement évolué avant d'être nommée Responsable de la franchise Ophtalmologie.

Depuis janvier 2020, Audrey était Présidente de Novartis en Irlande. Pendant cette période, elle était membre du conseil stratégique de l'IPHA (Irish Pharmaceutical Healthcare Association) et Conseillère du commerce extérieur français.

Audrey Derveloy est docteur en médecine de la Faculté de Médecine de Paris 5 - Cochin et titulaire d'un DES de biologie médicale. Elle siège au Conseil d'administration du Leem (Les Entreprises du Médicament), et préside la Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS) et le Comité Stratégique de Filière - Industries et technologies de santé.



**Olivier Laureau,**  
Président du Groupe Servier et de la Fondation internationale de Recherche Servier

Avec la participation de :

**Philippe Bouyoux,**  
Président du CEPS

**Thomas Courbe,**  
Directeur Général des Entreprises

**Pr Gérard Lina,**  
Vice-Président de la Société Française de Microbiologie

**Franck von Lennep,**  
Directeur de la Sécurité sociale



## Philippe Bouyoux

*Président du CEPS*

Économiste, Inspecteur général des finances, Philippe Bouyoux préside le CEPS depuis juin 2020. Ancien chef du service des affaires économiques à l'ambassade de France à Washington puis à Pékin, il fut Commissaire Général Adjoint jusqu'en octobre 2013 au Commissariat général à l'investissement (CGI) et a participé à ce titre à la Commission Innovation 2030. À l'Inspection générale des Finances, il avait notamment été en 2019 rapporteur général de la Commission Juppé-Rocard sur les priorités stratégiques d'investissement et l'emprunt national qui a conduit à la création du programme des investissements d'avenir (PIA). Issu de la Direction générale du trésor et de la Politique économique (DGTPE – ministère des Finances) dont Philippe Bouyoux fut directeur, en charge des politiques économiques depuis 2005, à son retour de l'Ambassade de France à Singapour dont il était chef des services économiques pour l'ASEAN. Ancien conseiller sur la macroéconomie, la conjoncture et les finances publiques auprès de Francis Mer, alors Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie entre 2002 et 2004, puis de Nicolas Sarkozy (2004), Philippe Bouyoux était auparavant chef de la Mission économique et financière à l'Ambassade de France au Brésil. De 1997 à 1999, il a été sous-directeur, en charge des synthèses macroéconomiques et financières à la Direction de la Prévision après avoir été Conseiller technique de Alain Juppé, alors Premier ministre. En 1996, Philippe Bouyoux a dirigé l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration économique (ENSAE), après avoir été conseiller auprès du Directeur général des affaires économiques et financières de la Commission européenne de 1992 à 1995. Chef du bureau de la conjoncture internationale à la Direction de la prévision au ministère des Finances dès 1989, Philippe Bouyoux a commencé sa carrière à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en 1982. Diplômé de l'École Nationale de la Statistique et des Études économiques (ENSAE, 1982), inspecteur général des finances (2009), Philippe Bouyoux a commencé sa carrière comme administrateur de l'INSEE (1982). Titulaire d'une Licence de Mathématiques et d'une Maîtrise en Économétrie, obtenues à Toulouse, Philippe Bouyoux a suivi le programme « Senior Managers in Government » en 1992 à Harvard, Kennedy School.



## Thomas Courbe

*Directeur Général des Entreprises*

Ingénieur général de l'Armement, Thomas Courbe débute sa carrière en 1995 au ministère de la Défense comme responsable de programmes d'avions de combat en service puis chef de cabinet du directeur des programmes aéronautiques.

Il rejoint la Direction générale du Trésor en 2002 où il occupe successivement les fonctions d'adjoint au chef du bureau Asie, chef du bureau Afrique-Maghreb, chef du bureau affaires aéronautiques, militaires et navales, Secrétaire Général du club de paris et sous-directeur relations économiques bilatérales.

En 2010, il est nommé Directeur de cabinet du Secrétaire d'État chargé du Commerce Extérieur (Pierre Lellouche) et Directeur adjoint de cabinet des Ministres de l'Économie des Finances et de l'Industrie (Christine Lagarde puis François Baroin). En 2012, il revient à la Direction générale du Trésor où il occupe les fonctions de Secrétaire Général, puis de Directeur Général adjoint à partir de 2015.

Depuis juillet 2018, Thomas Courbe est Directeur Général des entreprises. Thomas Courbe est Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



## Pr Gérard **Lina**

*Vice-Président de la Société Française de Microbiologie*

Médecin, Professeur de microbiologie clinique à l'Université Lyon 1 – Claude Bernard, Gérard Lina est directeur adjoint du laboratoire de biologie médicale et de pathologie des Hospices civils de Lyon, France, et chef de service du service de bactériologie de l'Institut des agents infectieux des Hospices civils de Lyon. Son activité de recherche au Centre international de recherche en infectiologie à Lyon est sur la physiopathologie des infections staphylococciques, en particulier celles impliquant la production de toxines, et sur les agents antimicrobiens. Il est co-auteur de plus de 300 articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture. Il est actuellement vice-président de la Société française de microbiologie (SFM), membre du Comité de l'antibiogramme de la Société française de microbiologie et membre du comité directeur de l'European Committee on Antimicrobial Susceptibility Testing. De 2016 à 2022, il a été le président de la SFM. Pendant cette période il a présidé à plusieurs reprises les commissions d'évaluation scientifique des campagnes d'actualisation du RIHN pour la DGOS.



## Franck **von Lennep**

*Directeur de la Sécurité sociale*

Franck von Lennep est diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Il a notamment été économiste à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (1998 – 2000), puis au Conseil d'orientation des retraites (2000 – 2003), avant de devenir chargé de mission auprès du Directeur Général du groupe de protection sociale Vauban Humanis, responsable de la veille stratégique et des partenariats (2003 – 2006). Il retrouve la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés comme responsable du département veille et stratégie en 2006. En 2008, il rejoint le cabinet du Secrétaire d'État chargé de l'Emploi puis est nommé conseiller social du Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État (2010 – 2012). En 2012, il est nommé à la tête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), avant de rejoindre le cabinet du Premier Ministre en 2017.

Franck von Lennep a été nommé Directeur de la Sécurité sociale en conseil des Ministres à compter du 12 juin 2020.

## GRAND TÉMOIN



Credit DR HAS

### Lionel Collet

*Président de la Haute Autorité de Santé*

Le Pr Lionel Collet a été désigné par M. Emmanuel Macron, président de la République, pour présider la HAS à compter du 19 avril 2023 par un décret publié au Journal Officiel.

Docteur en médecine et en biologie humaine, Lionel Collet est nommé en 1984 médecin hospitalo-universitaire à l'université Claude Bernard Lyon et aux hospices civils de Lyon, puis, en 1992, professeur des universités-praticien hospitalier. Il occupe le poste de chef du service d'audiologie et explorations orofaciales aux hospices civils de Lyon de 1999 à 2012. Il dirige le laboratoire Neurosciences et systèmes sensoriels du CNRS de 1991 à 2006, puis préside l'université Claude-Bernard Lyon-I entre 2006 et 2011, ainsi que la conférence des présidents d'universités de 2008 à 2010.

De 2012 à 2013, il est le directeur de cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso. En octobre 2013, il est nommé conseiller d'État. Il copilote avec Anne-Marie Brocas la «Grande conférence de santé» en 2016 et coordonne le Conseil stratégique des industries de santé de 2015 à 2017. Il préside les conseils d'administration de l'Institut de veille sanitaire-InVS et de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires-EPRUS (2015-2016), avant de devenir en juillet 2016 président du conseil d'administration la nouvelle agence nationale de santé publique, Santé Publique France, fonction qu'il occupe jusqu'en fin 2017. De mai 2017 à mars 2018, il est conseiller spécial auprès d'Agnès Buzyn, alors ministre des Solidarités et de la Santé.

Président du collège de déontologie de l'AP-HP entre 2019 et 2021, le Pr Lionel Collet est nommé à la présidence du Conseil national de la certification périodique en décembre 2021. Depuis janvier 2023, il était également membre du Conseil national du sida et des hépatites virales-CNS. Le Pr Lionel Collet est par ailleurs membre correspondant de l'Académie nationale de médecine depuis 2019.

# Le G5 Santé en chiffres

Le G5 Santé est l'association des entreprises françaises de santé, bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier et Théa.



## Une force pour l'économie Française

**17,8**  
milliards €  
d'excédent de  
la balance  
commerciale

**5**  
milliards €  
chiffre d'affaires  
en France

**1** milliard €  
d'investissements  
industriels dans  
l'hexagone

**3,8** milliards €  
investis en R&D,  
depuis la France,  
soit 85 % du CA  
France

**26,5**  
milliards €  
d'exportations

**40 600**  
emplois dont  
9 000 en R&D,  
20 000 en  
production

Plus de  
**100** sites  
Dont 31 sites  
de recherche,  
53 sites de  
production

**Pour le G5 Santé,  
la France pèse**

**9 %** de son CA monde

près de **30 %** de ses emplois

Ces entreprises sont un atout majeur pour la capacité d'innovation et la compétitivité de la France dans l'économie mondiale.

**44 %** de sa R&D

## Un rayonnement mondial

**55,6**  
milliards €  
chiffre d'affaires  
mondial

**150 000**  
emplois  
dans le  
monde

**8,6**  
milliards €  
Investis en R&D



## Comment adapter l'évaluation des produits de santé pour faciliter l'accès aux innovations ?

*Animée par :*

**Éric Ducournau,**  
Directeur Général des Laboratoires  
Pierre Fabre

**David Hale,**  
Directeur Général de Guerbet



*Avec la participation de :*

**Lise Alter,**  
Directrice Générale de l'Agence de l'Innovation en Santé

**Jean-Carles Grelier,**  
Député de la 5<sup>e</sup> circonscription de la Sarthe

**Floriane Pelon,**  
Directrice de l'évaluation et de l'accès à l'innovation à la HAS

**Anne-Pierre Pickaert,**  
Patiente experte dans l'accès aux soins



## Lise Alter

*Directrice Générale  
de l'Agence de l'Innovation en Santé*

Grâce à son expérience de terrain de plus de 15 ans au sein des administrations publiques de santé (ministère de la Santé, HAS, CNAM) et de l'industrie pharmaceutique, Lise Alter dispose d'une expertise et d'une vision globale du système de santé et de ses enjeux.

Le 31 octobre 2022, Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention, et Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'Industrie, ont annoncé avec Bruno Bonnell, Secrétaire Général pour l'investissement en charge de France 2030, la nomination du Dr Lise Alter au poste de Directrice Générale de l' AIS, lors du comité de pilotage ministériel « Santé » de France 2030. Lise Alter a commencé sa carrière en tant que conseillère médicale « sang, greffe, tissus, cellules » au sein de la Direction Générale de la Santé (ministère de la Santé) de 2012 à 2013, puis médecin-conseil à la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie jusqu'en 2014.

Après quatre années passées au sein du laboratoire Lilly France (2014-2018) au département « accès au marché » puis en tant que manager de la Business Unit oncologie, elle intègre la Direction Générale de l'Offre de Soins du ministère de la Santé en 2018 au poste d'adjointe à la sous-directrice du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins.

En 2020, Lise Alter est nommée Directrice de l'évaluation médicale, économique et de santé publique à la Haute Autorité de santé, où elle coordonne le travail des services pour répondre notamment aux enjeux d'évaluation des tests, traitements et vaccins contre la Covid-19 et met en place une nouvelle organisation de la direction pour faire face aux enjeux de l'innovation. Lise Alter a suivi une formation de médecin de santé publique et est titulaire d'un master spécialisé en économie et gestion des services de santé.



## Jean-Carles Grelier

*Député de la 5<sup>e</sup> circonscription  
de la Sarthe*

Jean-Carles Grelier est député de la 5<sup>e</sup> circonscription de la Sarthe depuis 2017. Avocat de Droit public spécialisé en Droit hospitalier, il est membre de la Commission des affaires Sociales de l'Assemblée nationale et co-préside le groupe d'études sur la santé mentale.

En 2019, il a été co-rapporteur de la Mission d'évaluation pour la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

Auteur de plusieurs ouvrages, dont un atlas sur les mesures départementales mises en place favoriser l'installation des médecins, il publie également des fascicules de 25 propositions visant à améliorer le système de santé, dont le plus récent, publié en juin, s'intitule : « 25 mesures pour les urgences ».



Credit: DR HAS

## Floriane Pelon

*Directrice de l'évaluation  
et de l'accès à l'innovation à la HAS*

Polytechnicienne, ingénieure en chef des Mines, Floriane Pelon est titulaire d'un doctorat en oncogénèse réalisé à l'Institut Curie portant sur l'hétérogénéité fibroblastique et la dissémination métastatique dans les cancers du sein. Elle a été récompensée pour ses travaux de thèse par le prix Hélène Starck (prix du jury) décerné par la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer en 2018 et a également été lauréate d'une bourse L'Oréal-UNESCO pour les Femmes et la Science la même année.

Cheffe du bureau des produits de santé à la Direction de la Sécurité sociale depuis 2019, Floriane Pelon a conçu et mis en œuvre des politiques de gestion de l'efficacité des dépenses d'assurance maladie consacrées aux médicaments et aux dispositifs médicaux. Avec son équipe et d'autres institutions telles que la HAS, elle a notamment contribué à l'élaboration et au déploiement de la réforme des accès précoces et compassionnels aux médicaments, ou encore du cadre de prise en charge des activités de télésurveillance médicale.

À la tête de la Direction de l'évaluation et de l'accès à l'innovation à la HAS à compter du 27 mars 2023, elle animera les différents services de sa direction qui mettent en œuvre une évaluation scientifique des médicaments, des vaccins, des dispositifs médicaux, des actes et des technologies de santé. Elle aura pour mission de contribuer à améliorer l'accès des patients aux actes et produits de santé innovants, ainsi que de veiller à la cohérence d'ensemble des recommandations vaccinales et de santé publique. Elle sera également chargée de poursuivre la collaboration au niveau européen concernant la mise en place du règlement européen sur l'évaluation des technologies de la santé (2021) et des évaluations conjointes qu'il prévoit.



## Anne-Pierre Pickaert

*Patiente experte  
dans l'accès aux soins*

Anne-Pierre Pickaert est spécialisée en politique et économie de la santé (diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg, de la London School of Economics et de l'Université de York). Après avoir œuvré dans la prévention nutritionnelle des cancers dans les secteurs associatifs et institutionnels, elle a travaillé dans l'accès au marché auprès de l'industrie pharmaceutique. Elle a alors réalisé combien ses connaissances du milieu de la santé l'ont aidé à naviguer à travers les complexités de son parcours de soins en tant que patiente atteinte de leucémie. Désormais en bonne santé grâce à une greffe de moelle osseuse, elle s'investit en tant que bénévole auprès d'associations de patients, dont l'association Laurette Fugain et l'association Entraide aux Greffés de Moelle Osseuse (EGMOS), afin d'améliorer l'accès aux soins. Anne-Pierre est très investie au sein du conseil d'administration de la Société Francophone de Greffe de Moelle et Thérapie Cellulaire (SFGM-TC) en tant que représentante de la société civile.

Elle est enfin consultante en plaidoyer pour la santé, plus particulièrement sur les sujets d'accès aux soins, afin de faire entendre la voix des patients et associations de patients auprès des institutions sanitaires, industries de santé et sociétés scientifiques et médicales.



## Alexandre Mérieux



Président Exécutif  
de bioMérieux



Alexandre Mérieux est Président Exécutif de bioMérieux. Il a rejoint le Groupe bioMérieux en 2005 où il a exercé les fonctions de Directeur Microbiologie Industrielle. Puis entre 2011 et 2014, Alexandre Mérieux a été Directeur de l'Unité Microbiologie et des Opérations Industrielles. En avril 2014, il devient Directeur Général Délégué et dirige le Comité de direction de bioMérieux puis il est nommé Président Directeur Général par le Conseil d'administration le 15 décembre 2017. Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, Alexandre Mérieux confie la Direction Générale de bioMérieux et conserve la fonction de Président Exécutif de la société.

Alexandre Mérieux est membre du Conseil d'administration de bioMérieux SA depuis avril 2004 et Vice-Président de l'Institut Mérieux depuis décembre 2008. En 2009, il prend la présidence de Mérieux Développement et préside le Conseil d'administration de Mérieux NutriSciences depuis le mois de septembre 2013.

De 1999 à 2004, Alexandre Mérieux a effectué sa carrière au sein de Silliker Group Corporation, période durant laquelle il a occupé des fonctions Marketing aux États-Unis et en Europe avant de prendre la Direction Marketing et de Business Unit en France.

Alexandre Mérieux est diplômé de l'Université de Lyon I en biologie et d'HEC Montréal Business School.

*Pioneering Diagnostics.*

*Acteur mondial dans le domaine du diagnostic in vitro depuis 60 ans, **bioMérieux** est présente dans 45 pays et sert plus de 160 pays avec un large réseau de distributeurs. En 2022, le chiffre d'affaires de bioMérieux s'est élevé à 3,6 milliards d'euros, dont plus de 93 % ont été réalisés à l'international.*

*bioMérieux offre des solutions de diagnostic (systèmes, réactifs, logiciels et services) qui déterminent l'origine d'une maladie ou d'une contamination pour améliorer la santé des patients et assurer la sécurité des consommateurs. Ses produits sont utilisés principalement pour le diagnostic des maladies infectieuses. Ils sont également utilisés pour la détection de micro-organismes dans les produits agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.*

[www.biomerieux.com](http://www.biomerieux.com)

## David Hale



Directeur Général  
de Guerbet



David Hale est Directeur général de Guerbet depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il a rejoint le Comité exécutif de Guerbet en février 2018, en tant que Chief Commercial Officer.

David Hale évolue dans le monde de la radiologie depuis près de vingt ans. Après un début de carrière dans la gestion de projet avec le Boston Consulting Group en Allemagne, et la gestion de produits et services chez Milliken Textiles, Eastman Kodak et Ascom en Suisse, il rejoint GE en 2000. Au sein du Corporate Initiatives Group, il est d'abord chargé de piloter initiatives commerciales et services de GE à travers les entreprises européennes.

David Hale a ensuite rejoint GE Healthcare et a exercé différentes fonctions de direction, dans plusieurs pays européens, pour la zone EMEA, puis les États-Unis et le Canada. Avant de rejoindre Guerbet, David Hale présidait GE Healthcare Digital Imaging et Care Area Solutions.

Depuis juillet 2022, David Hale est membre du Conseil d'administration d'Orpéa. David Hale est titulaire d'un diplôme en

génie industriel et des systèmes du Georgia Institute of Technology (États-Unis) et d'un MBA de l'Institute of Management Development (IMD), en Suisse.

David Hale est né aux États-Unis et a la double nationalité américaine et française. Il réside à Paris, en France, avec sa femme et ses enfants.

*Chez **Guerbet**, nous tissons des liens durables pour permettre de vivre mieux. C'est notre Raison d'Être. Nous sommes un leader de l'imagerie médicale au niveau mondial, offrant une gamme étendue de produits pharmaceutiques, de dispositifs médicaux, de solutions digitales et IA, pour l'imagerie diagnostique et interventionnelle. Pionnier depuis 95 ans dans le domaine des produits de contraste, avec plus de 2 700 collaborateurs dans le monde, nous innovons en continu et consacrons près de 10 % de nos ventes à la Recherche & Développement dans quatre centres en France, en Israël et aux États-Unis. Guerbet (GBT) est coté au compartiment B d'Euronext Paris et a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 753 millions d'euros.*

[www.guerbet.com](http://www.guerbet.com)



David Loew est Directeur Général d'Ipsen depuis 2020. Leader du secteur biopharmaceutique français depuis plus de 10 ans, David Loew pilote depuis son arrivée une stratégie de croissance chez Ipsen, « Focus. Ensemble. Pour les Patients et pour la Société ». Ainsi, le Groupe s'est recentré sur la Médecine de Spécialité (Oncologie, Maladies Rares et Neurosciences) et enregistre des performances financières solides. De plus, depuis 2020, Ipsen a enrichi son portefeuille de près d'une vingtaine de molécules à différents stades de développement, avec notamment l'acquisition des biotechs Epyzyme en 2022 et d'Albireo en 2023.

David Loew a trente ans de leadership et d'expérience dans le secteur biopharmaceutique. Il a travaillé sur les marchés américain, européen et à l'international. Avant de rejoindre Ipsen, David était Vice-Président Exécutif de Sanofi Pasteur. Lors de cette période, il a piloté une stratégie de croissance réussie à l'international comprenant divers accords de licence et acquisitions. Auparavant, David a exercé plusieurs fonctions chez Roche pendant vingt ans.

David Loew est le second Vice-président de la Fédération européenne des industries et associations pharmaceutiques (EFPIA) depuis juin 2023. Il a siégé au Conseil d'administration de GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization) et présidé le Steering Committee de l'IFPMA. Il entretient des liens étroits avec

des organisations mondiales telles que l'OMS, l'UNICEF, la Bill & Melinda Gates Foundation, ainsi qu'avec plusieurs autorités de santé américaines, notamment BARDA et le NIH.

David est titulaire d'un diplôme en Administration des affaires ainsi que d'un MBA à l'Université de Saint-Gall, en Suisse.

*Ipsen est une société biopharmaceutique mondiale de taille moyenne focalisée sur la mise au point de médicaments innovants en Oncologie, dans les Maladies rares et en Neurosciences. Avec un chiffre d'affaires Groupe de 3,0 milliards d'euros pour l'exercice 2022, Ipsen vend des médicaments dans plus de 100 pays. Parallèlement à sa stratégie d'innovation externe, la R&D d'Ipsen est focalisée sur ses plateformes technologiques différenciées et innovantes situées au cœur des clusters mondiaux de la recherche biotechnologique ou en sciences de la vie : Paris-Saclay (France), Oxford (Royaume-Uni), Cambridge (États-Unis) et Shanghai (Chine). Ipsen emploie environ 5 400 personnes dans le monde. Ipsen est coté à Paris (Euronext : IPN) et aux États-Unis à travers un programme d'American Depository Receipt (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I.*



Directeur Général du LFB, Jacques Brom a précédemment exercé les fonctions de Président Directeur Général de Sanofi Chimie de 2012 à 2021. Il était, par ailleurs, membre du Conseil des Affaires Industrielles de l'entreprise. Diplômé de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse, docteur et ingénieur chimiste en chimie organique, il a débuté sa carrière en 1991 en tant que directeur de production chez Roche France. En 1996, il rejoint l'usine de Sanofi à Aramon (production de la substance active) en France, avant d'être nommé Directeur du site de Quetigny (fabrication du produit fini). Jacques Brom a ensuite occupé plusieurs fonctions comme Directeur des Opérations du site de Newcastle-upon-Tyne au Royaume-Uni (fabrication du produit fini) ; comme Vice-Président Chimie-Biochimie, et Senior Vice-Président pour les produits établis et les génériques de 2017 à 2020 (37 sites industriels, 12 000 employés, 25 pays), puis de Directeur Général de Sanofi Active Ingredients Solutions/ Euroapi (2020-2021).

*Le LFB est un groupe biopharmaceutique qui développe, fabrique et commercialise des médicaments dérivés du sang et des protéines recombinantes pour la prise en charge des patients atteints de pathologies graves et souvent rares. Créé en 1994 en France, le LFB est aujourd'hui l'un des premiers acteurs européens proposant aux professionnels de santé, des médicaments dérivés du sang, avec pour mission la mise à disposition de nouvelles options de traitement pour les patients, dans trois domaines thérapeutiques majeurs : l'immunologie, l'hémostase et les soins intensifs. Le LFB commercialise à ce jour 15 médicaments dans plus d'une trentaine de pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 524 millions d'euros en 2022. Il emploie 2 650 personnes dans le monde dont plus de 2000 en France. Le LFB est engagé aux côtés d'acteurs institutionnels et d'associations de patients pour partager et diffuser les connaissances afin d'améliorer le diagnostic et la prise en charge des personnes atteintes de maladies rares.*



## Eric Ducournau



### Directeur Général des Laboratoires Pierre Fabre



Entré dans l'entreprise en 2000 en qualité de Chef du Cabinet du Président, il exerce à partir de 2005 les fonctions de Secrétaire Général puis de Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Juridiques et Réglementaires, du Market Access, de la Pharmacovigilance et de la Qualité. Il participe en 2004 à la création du G5 Santé, dont les Laboratoires Pierre Fabre sont l'une des entreprises fondatrices, et siège au Conseil d'Administration du Leem jusqu'en 2012. En octobre 2012, Eric Ducournau est nommé par Monsieur Pierre Fabre à la tête de la division Dermo-Cosmétique de l'entreprise. Pendant 5 ans, il va en développer l'orientation patient-consommateur, la digitalisation et l'internationalisation.

À la suite de sa nomination à la direction générale de l'entreprise, Eric Ducournau initie un important plan de transformation qui comprend notamment le recentrage de l'activité médicale sur l'oncologie et la dermatologie et celui de l'activité dermo-cosmétique sur les marques au positionnement médical affirmé. En juillet 2023, il est par ailleurs élu à la présidence du Consortium du Green Impact Index qui réunit des entreprises engagées dans l'éco-socio-conception de leurs produits.

*Inventeur de la dermo-cosmétique et acteur mondial en oncologie depuis plus de 40 ans, **les Laboratoires Pierre Fabre** sont le 2<sup>e</sup> acteur dermo-cosmétique mondial et le 2<sup>e</sup> groupe pharmaceutique privé français.*

*Leur portefeuille compte plusieurs franchises médicales et marques internationales dont Pierre Fabre Oncologie, Pierre Fabre Dermatologie, Pierre Fabre Oral Care, Eau Thermale Avène, Klorane, Ducray, René Furterer, A-Derma, Même Cosmetics et Naturactive.*

*En 2022, les Laboratoires Pierre Fabre ont enregistré un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros dont 66 % réalisés à l'international. Implantés depuis toujours en région Occitanie, fabricants 90 % de leurs produits en France, ils emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde et distribuent leurs produits dans 120 pays à travers le monde. Leurs investissements en R&D se concentrent sur l'oncologie de précision - notamment dans les cancers colorectaux, du sein, du poumon et de la peau - la dermatologie médicale et la dermo-cosmétique.*

*Cas unique en France, les Laboratoires Pierre Fabre sont détenus à 86 % par une fondation reconnue d'utilité publique et secondairement par leurs collaborateurs à travers un plan mondial d'actionariat salarié. Leur politique RSE est évaluée au niveau le plus élevé du label « Engagé RSE » décerné par l'organisme indépendant AFNOR Certification.*

[www.pierre-fabre.com](http://www.pierre-fabre.com)

## Paul Hudson



### Directeur Général de Sanofi



En tant que Directeur Général, Paul Hudson a l'ambition de faire de Sanofi une entreprise de santé moderne qui transforme la pratique de la médecine. Paul et les équipes de Sanofi concentrent leurs efforts pour découvrir, développer, fabriquer et rendre accessibles des médicaments et des vaccins innovants pour les populations du monde entier. Sous sa direction, Sanofi a fait de l'impact sociétal une priorité et a mis la diversité, l'équité, l'inclusion, ainsi que la responsabilité environnementale et sanitaire au cœur de sa stratégie de long-terme.

Précédemment PDG de Novartis Pharmaceuticals de 2016 à 2019, Paul a rejoint Sanofi en tant que directeur général en septembre 2019. Sa carrière dans le domaine de la santé s'est déroulée dans le monde entier, et notamment aux États-Unis, au Japon et en Europe. Avant Novartis, il a occupé des fonctions chez AstraZeneca, où il s'est vu confier des responsabilités croissantes notamment celles de Vice-Président, Amérique du Nord, puis de Président de sa filiale américaine. Paul Hudson a débuté sa carrière dans les ventes et le marketing, chez GlaxoSmithKline et Sanofi-Synthélabo, au Royaume-Uni.

Paul est diplômé en économie de la Manchester Metropolitan University au Royaume-Uni, dont il a reçu en juillet 2018 un doctorat honoris causa en administration des affaires pour ses réalisations dans l'industrie.

***Sanofi** est une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. Les équipes, présentes dans une centaine de pays, s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Elles apportent des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.*

*Avec un chiffre d'affaires mondial de 43 milliards d'euros en 2022, Sanofi est un acteur majeur dans les domaines de la Médecine de spécialités (Immunologie, Maladies rares, Maladies hémato-logiques rares, Neurologie et Sclérose en plaques, Oncologie), la Médecine générale (notamment les Maladies cardiovasculaires, et le Diabète), les Vaccins et la Santé Grand Public.*

*La France est le premier pays d'implantation de l'entreprise, avec 28 sites plus de 20 000 collaborateurs présents dans 9 régions françaises sur 13. Avec plus de 6 milliards d'euros d'investissements prévus en R&D sur 2021-2024, la France est au cœur du dispositif d'innovation de Sanofi. Par ailleurs, ses 16 sites industriels présents sur le territoire assurent 40 % de la production mondiale de Sanofi. Sanofi a ainsi fait de la France une plateforme majeure au service de l'international.*

[www.sanofi.fr](http://www.sanofi.fr)

## ■ Olivier Laureau



### Président du Groupe Servier et de la Fondation Internationale de Recherche Servier

Diplômé de l'Université Panthéon-Assas à Paris, France, Olivier Laureau a rejoint le groupe Servier en 1982, d'abord à la Direction de la propriété intellectuelle puis à la direction juridique où il supervisait les contrats internationaux. En 2000, il rejoint la Direction financière et est nommé Directeur financier du Groupe en 2008.

En tant que Président du Groupe depuis 2014, Olivier Laureau a engagé un vaste plan de transformation visant à assurer l'indépendance de Servier, son développement et sa pérennité tout en continuant de répondre à sa vocation : engagé pour le progrès thérapeutique au bénéfice des patients.

Les piliers de cette stratégie sont d'optimiser le potentiel des médicaments du Groupe en cardiologie, métabolisme et maladies veineuses, de rechercher et développer des thérapies innovantes et ciblées dans le domaine de l'oncologie, des neurosciences et de l'immuno-inflammation, et de piloter le développement du portefeuille de médicaments, à travers une stratégie de partenariats dynamique et une forte expansion internationale.

Très impliqué dans les débats liés au secteur de la santé aux niveaux français et international, Olivier Laureau est membre du conseil d'administration du G5, une organisation regroupant les principales entreprises pharmaceutiques françaises.

Il est également membre du conseil d'administration de la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA), et membre de la Biopharmaceutical CEOs Roundtable (BCR), un forum mondial sur les politiques de santé réunissant les PDG des entreprises membres de la Fédération internationale de l'industrie du médicament (IFPMA).

*Fondé pour servir la santé, **Servier** est un groupe pharmaceutique international gouverné par une Fondation, qui aspire à avoir un impact sociétal significatif pour les patients et pour un monde durable.*

*Son modèle unique de gouvernance lui permet de servir pleinement sa vocation avec une vision à long terme : être engagé pour le progrès thérapeutique au bénéfice des patients. Les 21 400 collaborateurs qui composent le Groupe sont engagés autour de cette vocation commune, source d'inspiration au quotidien.*

*Leader mondial en cardiologie, Servier a pour ambition de devenir un acteur focalisé et innovant en oncologie en ciblant des cancers difficiles à traiter. C'est pourquoi le Groupe consacre plus de 50 % de son budget de R&D au développement de thérapies ciblées et innovantes en oncologie. Les neurosciences et les maladies immuno-inflammatoires constituent un futur relais de croissance. Dans ces domaines, Servier se focalise sur un nombre restreint de pathologies spécifiques dans lesquelles une caractérisation précise des patients permet de proposer une réponse thérapeutique ciblée, grâce à la médecine de précision. Pour favoriser l'accès à des soins de qualité pour tous, et à moindre coût, le Groupe propose également une offre de médicaments génériques couvrant la majorité des pathologies, en s'appuyant sur des marques fortes en France, en Europe de l'Est, au Brésil et au Nigeria.*

*Dans tous ces domaines, le Groupe intègre la voix du patient à chaque étape du cycle de vie du médicament. Servier, dont le siège social est basé en France, s'appuie sur une solide implantation géographique dans plus de 150 pays et a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros.*

[www.servier.com](http://www.servier.com)

## ■ Jean-Frédéric Chibret



### Président de Théa



Jean-Frédéric Chibret préside depuis 2008 Théa, n° 1 européen des laboratoires indépendants en ophtalmologie, fondé par son oncle Henri en 1994.

Après une école de commerce, il s'est fortement impliqué dans le développement international de la société.

À son actif figure la création de 35 filiales dans le monde. D'abord en Europe, en Turquie, en Russie, puis au Maghreb, au Moyen-Orient, en Amérique centrale et latine. En 2019, Théa s'est implanté sur le marché américain avec l'installation d'une filiale à Boston. Jean-Frédéric Chibret a ainsi assuré une expansion rapide de la société, les produits Théa étant désormais diffusés dans quelques 75 pays. Il a également accompagné l'expansion territoriale de Théa par un élargissement accéléré de sa gamme de produits. Il s'est attaché à ce que l'effort de recherche interne, doublé d'une politique d'acquisition ciblée, permette à Théa de répondre à toutes les attentes des ophtalmologistes, quels que soient leurs modes d'exercice et les pathologies traitées. Outre les collyres sans conservateur, Théa est devenu leader dans plusieurs classes thérapeutiques du segment antérieur de l'œil.

Jean-Frédéric Chibret préside aujourd'hui aux destinées d'une entreprise forte de plus de 1700 collaborateurs dans le monde, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 865 millions d'euros en 2022.

*Créé il y a 28 ans, **Théa** a largement participé aux dernières avancées pharmacologiques et est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> groupe pharmaceutique européen indépendant en ophtalmologie.*

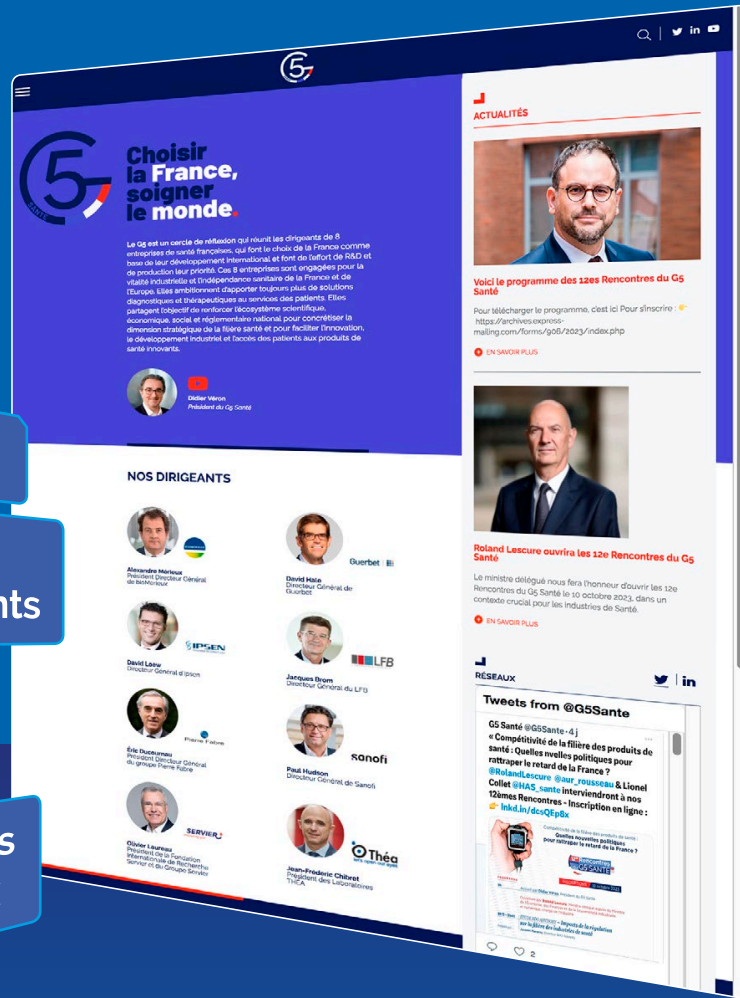
*Fondé à partir d'une start-up de Recherche et Développement par Henri Chibret, Théa est présidé depuis 2008 par Jean-Frédéric Chibret (5<sup>e</sup> génération d'une dynastie du monde de l'ophtalmologie). Basé à Clermont-Ferrand, le laboratoire a poursuivi son expansion avec plus de 30 filiales en Europe, en Russie, en Afrique, en Amérique Latine et du Nord. Aujourd'hui, son réseau rassemble plus de 1700 collaborateurs et ses produits sont disponibles dans plus de 75 pays dans le monde.*

*Ses produits sont fabriqués à 100 % en Europe, dont 70 % en France.*

[www.laboratoires-thea.com](http://www.laboratoires-thea.com)

Rendez-vous sur notre site pour suivre en direct :

- nos actualités
- nos propositions
- nos initiatives vis-à-vis des patients
- notre responsabilité sociale
- et nos engagements environnementaux



Le G5 santé, porte-voix des industries de santé françaises, est un cercle de réflexion qui rassemble les dirigeants des principales entreprises françaises de santé et des sciences du vivant : bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Théa.

Elles ont choisi la France comme plateforme de leur développement international et font de l'effort de R&D et de production leur priorité. Ces huit entreprises sont engagées pour la vitalité industrielle et l'indépendance sanitaire de la France, dans son écosystème européen et mondial.

Elles ambitionnent d'apporter toujours plus de solutions diagnostiques et thérapeutiques au service des patients.

contact@g5-sante.fr - g5-sante.fr

G5 Santé - @G5Sante - Retrouvez le G5 Santé sur YouTube

G5 Santé chez LFB SA • 3 avenue des Tropiques • BP 40305 • 91958 Courtabœuf Cedex

